

# Règlement des Championnats régionaux

## Article 1

Les championnats se courent sur les régates suivantes :

### CHAMPIONNAT DE MÉDITERRANÉE

CM1	23 et 24 sept. 2023	Fos
CM2	7 et 8 oct. 2023	Les Sablettes
CM3	18 et 19 nov. 2023	Marseillan
CM4	24 et 25 février	COYC Hyères
CM5	23 et 24 mars	Martigues
CM6	13 et 14 avril	Marseillan
CM7	15 et 16 juin	Aix les Bains

Pour la finale, les courses du samedi et du dimanche compteront. La remise des prix aura lieu le dimanche après les courses. Pas d'obligation d'être présent à la finale pour recevoir son lot.

### CHAMPIONNAT ATLANTIQUE

CA1	24 et 25 février	Brest
CA2	13 et 14 avril	SNB St Malo
CA3	15 et 16 juin	Landeda
CA4	28 et 29 septembre	Préfailles
CA5	12 et 13 octobre	PNSG
CA6	9 au 11 novembre	SNO

classement général de catégorie seront récompensés.

Les points obtenus lors de la finale seront multipliés par 2. Les 3 premiers de chaque

La remise des prix aura lieu lors de la dernière régata. Les lots ne seront remis que si les lauréats sont présents lors de la remise des prix lors de la finale. Il n'y aura pas de cumul de dotation.

### CHAMPIONNAT DE MANCHE EST

ME1	24 et 25 février	Calais
ME2	9 et 10 mars	L'Ailette
ME3	23 et 24 mars	CV St Quentin
ME4	13 et 14 avril	Cherbourg
ME5	4 et 5 mai	Forêt d'Orient
ME6	25 et 26 mai	Boulogne
ME7	21 et 22 septembre	CV Centre
ME8	12 et 13 octobre	Poses
ME9	16 et 17 novembre	Anneville

Les 3 premiers de chaque classement général de catégorie seront récompensés.

Les coureurs seront récompensés selon leur place au championnat à condition d'avoir participé à 4 régates. Les lots ne seront remis que si les lauréats sont présents à la remise des prix lors de la finale.

### CHAMPIONNAT DU GRAND EST

GE1	9 et 10 mars	L'Ailette	GE2	13 et 14 avril	Madine (Nonsard)
-----	--------------	-----------	-----	----------------	------------------

GE3	27 et 28 avril confirmer	Rastatt (All). Dates à	La remise des lots se fera à l'issue de la dernière régates. Seront récompensés les premiers de chaque série et les autres lots seront attribués par tirage au sort parmi les coureurs ayant participé à au moins 3 régates et présents le jour de la remise des lots
GE4	4 et 5 mai	Forêt d'Orient	
GE5	1er et 2 juin	Gérardmer	
GE6	5 et 6 octobre	AOG Strasbourg	

## Article 2

Un nombre de points est attribué à chaque barreur selon le barème ci-dessous, en fonction du classement définitif de chacune des régates. Sera considéré comme classé, un coureur ayant confirmé son inscription et ayant participé à au moins une manche de la régates.

Barème	
Plac	Points
1	100
2	97
n	98 -n

Tout coureur classé marque un minimum de 20 points.

## Article 3

Pour établir les classements finaux, seront pris en compte les x-y meilleurs résultats de chaque coureur, selon le tableau suivant :

Nombre de régates validées (x)	Nombre de régates supprimées (y)		
	Méditerranée	Atlantique, Grand Est	Manche Est
2	Aucune	Aucune	Aucune
3	Une		
4		Deux	Une
5			
6	Trois	Deux	Deux
7			
8	Trois	Trois	
9			

Le vainqueur sera le barreur totalisant le plus grand nombre de points.

En cas d'égalité, les concurrents seront départagés de la façon suivante :

- Championnat de Méditerranée : selon le principe de l'annexe A des RCV en cours en faveur du concurrent ayant le plus de places de 1er puis en cas d'égalité persistante de places de 2ème, etc. Les régates retirées n'entrent pas en ligne de compte. Si l'égalité persiste, c'est le classement à la dernière régata courue qui sera utilisé. S'il l'égalité persiste toujours, ce sera le classement à l'avant-dernière régata courue qui sera utilisé, etc... jusqu'à ce qu'il y ait départage. (si x personnes à égalité, on regarde la CM6, puis la CM5, puis la CM4 jusqu'à ce que l'on puisse les départager). Si l'égalité persiste toujours, ce sera le classement à l'avant-dernière régata courue qui sera utilisé, etc... jusqu'à ce qu'il y ait départage."
- Championnat du Grand Est : en fonction du plus grand nombre de points de toutes les régates courues. S'il reste encore des ex-aequo, ils seront départagés suivant le total moins une manche.
- Championnat Atlantique et Championnat de Manche Est : suivant leur résultat sur la dernière régata.

Les classements suivants seront établis :

Class ement s	Championnats de Méditerranée			Challenge Atlantique		Championnat de Manche Est			Championnat du Grand Est		
	St.	Rad	ILCA 4	St.	Rad. et ILC A 4	St.	Rad	ILCA 4	St.	Rad.	ILC A 4
Gén.	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞	☞
Espo ir									☞	☞	
Mast er	☞	☞		☞	☞	☞	☞		☞	☞	
Fém.		☞	☞		☞		☞			☞	☞

Championnat de Méditerranée : Le championnat ne sera pas validé si seulement une ou deux manches du championnat sont courues. Deux courses sont nécessaires pour valider une manche du championnat de méditerranée. Le classement des clubs sera établi par addition des points du classement général des trois meilleurs coureurs de chaque club.

## Article 4

Les participants doivent être membres de l'AFLI, à jour de leur cotisation pour l'année en cours et licencié à la FFV ou, s'ils sont étrangers, doivent présenter une carte EURILCA valable pour l'année en cours.

---

# Jaugeurs officiels

## Jaugeur international



Jean Luc MICHON  
Tél. 06 62 10 98 32  
E-mail :  
michonjl@hotmail.com

## Mesureurs de classe



Charlotte ABADIE  
abadie.charlotte@gmail.com



Eric CHAUVET  
eric.chauvet@gmail.com

Tous les jaugeurs ont suivi la formation ILCA